



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 27 septembre 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Accès aux programmes professionnels, dans le contexte de la déréglementation des frais de scolarité, 1995 à 2002	2
Les frais de scolarité des programmes professionnels des universités de l'Ontario ont grimpé à la fin des années 1990, ayant presque quadruplé dans le cas de la médecine et presque triplé dans le cas du droit. Selon une nouvelle étude, ces hausses élevées étaient liées à des modifications substantielles de la probabilité que les étudiants ayant des antécédents socioéconomiques différents s'inscrivent à ces programmes.	
Assurance-emploi, juillet 2005	5
Pétrole brut et gaz naturel : approvisionnement et disposition, juillet 2005	6
Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés, mai 2005	7
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, principaux aéroports, juillet 2005	7
Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, août 2005	7
Nouveaux produits	8



Communiqués

Étude : Accès aux programmes professionnels, dans le contexte de la déréglementation des frais de scolarité

1995 à 2002

Les frais de scolarité des programmes professionnels des universités de l'Ontario ont grimpé à la fin des années 1990, ayant presque quadruplé dans le cas de la médecine et presque triplé dans le cas du droit.

Selon une nouvelle étude, ces hausses élevées étaient liées à des modifications substantielles de la probabilité que les étudiants ayant des antécédents socioéconomiques différents s'inscrivent en médecine, en droit ou en médecine dentaire.

L'étude a permis de déterminer que les inscriptions à l'université des étudiants de l'Ontario dont les parents sont les plus scolarisés, c'est-à-dire qui détiennent un grade supérieur ou professionnel, a augmenté considérablement dans ces programmes à la suite de la hausse marquée des frais de scolarité.

Parallèlement, les inscriptions des étudiants de l'Ontario dont les parents sont les moins scolarisés, c'est-à-dire qui n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires, a aussi augmenté au cours de cette période, peut-être en raison de la hausse de l'aide financière accordée aux étudiants.

Par ailleurs, le seul groupe dont les inscriptions ont diminué est celui des étudiants de l'Ontario dont les parents sont moyennement scolarisés, c'est-à-dire qui ont fait des études postsecondaires inférieures à un degré supérieur.

Même si l'étude ne permet pas de déterminer la raison de cette baisse, il est possible que certains étudiants de ce groupe n'aient pas eu les moyens de payer ces frais plus élevés ou aient choisi de ne pas le faire, et n'aient pas été admissibles à autant d'aide financière que les étudiants provenant de familles moins scolarisées.

Cette évolution des tendances en matière d'inscriptions aux programmes professionnels selon les antécédents socioéconomiques a été particulièrement évidente en Ontario, où les hausses des frais de scolarité ont été les plus élevées. Dans les provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique, où les frais de scolarité ont été gelés pendant cette période, on n'a pas observé de variation des tendances en matière d'inscriptions selon les antécédents socioéconomiques.

Dans les autres provinces, les frais de scolarité ont augmenté modérément et les tendances sur le plan des inscriptions aux programmes professionnels n'ont varié que légèrement à l'échelle du spectre socioéconomique.

L'étude repose sur des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), qui porte sur les personnes qui ont achevé un programme menant à un diplôme universitaire en 1995 et en 2000. Ces personnes ont été interviewées deux ans plus tard et on leur a demandé d'indiquer tout programme auquel elles se sont inscrites deux ans après l'obtention de leur diplôme, y compris un programme professionnel.

L'END ne contenait pas de renseignements sur le revenu familial, mais le niveau de scolarité des parents était utilisé comme indicateur de leur statut socioéconomique.

Tous les chiffres déclarés ont été rajustés pour tenir compte des différences liées au sexe, à l'âge, à l'état matrimonial ou à la présence d'enfants, ainsi que du niveau de scolarité précédent, du domaine d'études et des bourses.

D'autres études ont porté sur les changements qui ont touché les frais de scolarité des programmes de premier cycle au cours des années 1990 et n'ont pas permis de déceler de modifications des tendances en matière d'inscriptions. Cela est probablement dû au fait que les augmentations des frais de scolarité ont été beaucoup plus faibles et plus graduelles que celles enregistrées pour les programmes professionnels.

Hausse des frais de scolarité particulièrement marquée et soudaine des programmes en Ontario

Les frais de scolarité des programmes de premier cycle au Canada augmentent depuis la fin des années 1980. Toutefois, les hausses n'étaient pas réparties de façon égale et elles ont été particulièrement importantes et soudaines dans les programmes professionnels, c'est-à-dire la médecine, la médecine dentaire et le droit.

Entre les années universitaires 1995-1996 et 2001-2002, les frais de scolarité au Canada ont augmenté de 80 % en droit et de 160 % en médecine, et ils ont triplé en médecine dentaire. Ces hausses étaient nettement supérieures à celles d'environ 50 % dans l'ensemble des disciplines de premier cycle.

Ces hausses étaient attribuables en grande partie aux tendances observées en Ontario, où les frais de scolarité des programmes professionnels ont été déréglementés en 1998. Il en est résulté des

hausse spectaculaire en médecine, où les frais ont presque quadruplé, en médecine dentaire, où ils ont pratiquement quintuplé, et en droit, où ils ont presque triplé.

Par contre, le Québec et la Colombie-Britannique ont continué de réglementer les frais au cours de cette même période. La Colombie-Britannique a affiché une baisse modérée des frais, soit de 3 % en médecine et en médecine dentaire et de 5 %, en droit. Au Québec, les frais de scolarité en droit sont demeurés stables, tandis qu'ils ont augmenté d'environ 44 % en médecine et de 27 %, en médecine dentaire.

D'autres provinces avaient déjà déréglementé les frais de scolarité ou ont fait l'expérience de la déréglementation à divers degrés. Il en est résulté des augmentations des frais de scolarité en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les hausses s'étant situées entre les deux extrêmes, d'une part, l'Ontario et d'autre part, le Québec et la Colombie-Britannique.

C'est en Ontario que les tendances en matière d'inscriptions selon les antécédents socioéconomiques ont le plus changé

Au cours de la période d'augmentation rapide des frais de scolarité des programmes professionnels en Ontario, les diplômés universitaires récents des familles les plus scolarisées, c'est-à-dire dont les parents étaient titulaires d'un grade supérieur ou professionnel, sont devenus beaucoup plus susceptibles de poursuivre des études menant à un diplôme professionnel.

Avant l'augmentation des frais de scolarité, 2,4 % des étudiants poursuivaient des études menant à un diplôme professionnel, comparativement à 5,2 % après l'augmentation des frais. Le nombre de places dans les programmes professionnels a augmenté au cours de cette période, peut-être à la suite de la déréglementation des frais de scolarité ou des pressions accrues en vue de former davantage de professionnels. Cela a permis à un plus grand nombre d'étudiants de s'inscrire.

Les étudiants de l'Ontario provenant des familles les moins scolarisées, c'est-à-dire dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études postsecondaires, étaient aussi plus susceptibles de poursuivre des études menant à un diplôme professionnel après la déréglementation des frais de scolarité, la probabilité qu'ils s'inscrivent étant passée de 0,5 % à 1,2 % au cours de la période.

Même si l'étude n'a pas permis de déterminer la raison de cette hausse, il est possible qu'un meilleur accès à l'aide financière aux étudiants ait joué un rôle.

Les étudiants des familles les moins scolarisées pourraient aussi avoir évité les frais élevés de scolarité en s'inscrivant à des programmes similaires, mais moins coûteux, dans d'autres provinces.

Le groupe dont les inscriptions ont baissé était celui des étudiants de l'Ontario dont les parents avaient une formation postsecondaire inférieure à un degré supérieur, la probabilité que ces étudiants s'inscrivent ayant diminué, étant passée de 2 % avant l'augmentation des frais à 1 % après l'augmentation.

Il se peut que certains étudiants de ce groupe n'aient pu se permettre de payer ces frais plus élevés ou aient choisi de ne pas le faire, et n'aient pas été admissibles à autant d'aide financière que les étudiants provenant de familles moins scolarisées.

Au Québec et en Colombie-Britannique, où les frais sont demeurés relativement stables, il n'y a pas eu de variation des tendances en matière d'inscriptions à l'échelle du spectre socioéconomique. De façon plus particulière, on n'a pas noté de baisse des inscriptions parmi les étudiants de ces provinces dont les parents étaient moyennement scolarisés.

Dans les autres provinces, les hausses des frais de scolarité ont été modérées, tout comme la variation des tendances sur le plan des inscriptions à l'échelle du spectre socioéconomique.

Les étudiants dont les parents avaient un grade professionnel étaient les plus susceptibles de poursuivre des études menant à un diplôme professionnel

Selon l'étude, les étudiants dont les parents étaient titulaires d'un grade professionnel étaient les plus susceptibles de poursuivre eux-mêmes des études menant à un diplôme professionnel.

Par exemple, dans la promotion de 2000, la proportion des étudiants poursuivant des études menant à un grade professionnel était de 7,6 points de pourcentage plus élevée que celle des étudiants dont les parents n'étaient pas titulaires d'un diplôme postsecondaire.

Il s'agit d'un écart marqué, étant donné que moins de 2 % des étudiants poursuivaient des études menant à un diplôme professionnel.

Par contre, les étudiants de la promotion de 2000 dont les parents étaient titulaires d'un doctorat n'avaient qu'un avantage de 2,7 points de pourcentage par rapport aux étudiants dont les parents n'avaient pas de diplôme postsecondaire. L'avantage pour les étudiants dont les parents étaient titulaires d'une maîtrise était encore moins grand (1,1 point de pourcentage).

L'étude a aussi démontré que les étudiants dont les parents étaient titulaires d'un baccalauréat avaient peu ou pas d'avantage par rapport à ceux dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études postsecondaires.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5012.

Le document de recherche *L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels* (11F0019MIF2005263, gratuit) est maintenant accessible en ligne. Une version abrégée de cette étude intitulée *Sommaire de : L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels* (11F0019MIF2005264, gratuit) est également accessible. À partir de la page d'accueil, sélectionnez *Études*, sous *Parcourir les périodiques et les séries analytiques*, choisissez *Gratuits et payants*, puis, sous *Séries*, sélectionnez *Direction des études analytiques*.

D'autres études de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail peuvent être consultées gratuitement à la page *Mise à jour des études analytiques* de notre site Web (11-015-XIF, gratuit).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Frenette au (613) 951-4228 (marc.frenette@statcan.ca), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Assurance-emploi

Juillet 2005 (données provisoires)

En juillet 2005, le nombre estimatif de Canadiens (données désaisonnalisées) ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 5,9 % par rapport à juin. Toutes les provinces ont affiché des diminutions. Ces baisses étaient largement attribuables à des augmentations plus faibles qu'à la normale des estimations non désaisonnalisées. Pour de raisons de synchronisation, plusieurs nouveaux demandeurs du mois de juillet de cette année devront attendre après la semaine de référence pour recevoir leurs prestations.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Juillet 2005	Juin 2005	Juillet 2004	Juin à juillet 2005	Juillet à juillet 2005
données désaisonnalisées					
	var. en %				
Bénéficiaires ordinaires	490 950 ^P	521 990 ^f	533 400	-5,9	-8,0
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de dollars)	708,5 ^P	702,8 ^f	704,4	0,8	0,6
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	249,8 ^P	227,4 ^f	233,9	9,9	6,8
données non désaisonnalisées					
Ensemble des bénéficiaires (en milliers) ¹	711,5 ^P	680,2 ^P	760,4		
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	448,7 ^P	411,3 ^P	495,2		
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	310,3	181,8	295,4		
Montant versé (en millions de dollars)	984,3	995,3	986,2		
données cumulatives (janvier à juillet)					
			2005	2004	2004 à 2005
			var. en %		
Demandes reçues (en milliers)			1 603,8	1 602,0	0,1
Montant versé (en millions de dollars)			9 051,3	9 197,5	-1,6

^f Données révisées.

^P Données provisoires.

1. L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie). Ces bénéficiaires comprennent toutes les personnes qui ont reçu des prestations pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

De plus, les prestations ordinaires versées en juillet ont totalisé 708,5 millions de dollars tandis

que le nombre de demandes initiales et renouvelées s'établissait à 249 830 (données désaisonnalisées).

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives.

Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comprenant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Juillet 2005 ^P	Juin à juillet 2005	Juillet 2004 à juillet 2005
données désaisonnalisées			
	var. en %		
Canada	490 950	-5,9	-8,0
Terre-Neuve-et-Labrador	37 910	-1,0	4,6
Île-du-Prince-Édouard	8 340	-4,4	7,1
Nouvelle-Écosse	29 920	-2,0	0,9
Nouveau-Brunswick	34 750	-1,6	0,8
Québec	169 210	-7,5	0,3
Ontario	116 000	-11,6	-14,8
Manitoba	11 370	-7,6	-12,3
Saskatchewan	10 610	-1,5	-11,7
Alberta	19 870	-7,2	-32,3
Colombie-Britannique	47 640	-3,7	-16,6
Yukon	950	1,1	3,3
Territoires du Nord-Ouest	750	0,0	-8,5
Nunavut	360	-2,7	-2,7

^P Données provisoires.

Note: Le nombre de bénéficiaires comprend toutes les personnes qui ont reçu des prestations ordinaires pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0015 et 276-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Les données d'août sur l'assurance-emploi seront diffusées le 25 octobre.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-4090 ou composez sans frais le 1 866 873-8788 (travail@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité

des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4091, Division de la statistique du travail. ■

Pétrole brut et gaz naturel : approvisionnement et disposition

Juillet 2005 (données provisoires)

La production de pétrole brut a diminué de 3,7 % en juillet comparativement au même mois l'année dernière. Depuis le début de l'année, la production a diminué de 5,9 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette diminution a été attribuable en grande partie à la baisse continue de la production de pétrole synthétique en Alberta, en raison des répercussions de l'incendie qui est survenu en janvier dans une usine et des programmes prévus d'entretien durant l'été.

La production à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les stations au large du Labrador a diminué de 8,8 % comparativement à l'année dernière en raison d'un ralentissement dans les champs de Terra Nova.

Les exportations pour juillet, qui représentent 63,7 % de la production totale, ont diminué de 3,7 % relativement à un an auparavant.

La production de gaz naturel marchand a augmenté de 1,7 % par rapport à juillet 2004. Depuis le début de l'année, les exportations de gaz naturel ont elles aussi augmenté (+5,0 %). La chute de 1,2 % observée dans le secteur des ventes domestiques était attribuable à la diminution des ventes commerciales (-1,6 %) et industrielles (-1,5 %) par rapport à juillet 2004.

Pétrole brut et gaz naturel

	Juillet 2004	Juillet 2005	Juillet 2004 à juillet 2005	var. en %
en milliers de mètres cubes				
Pétrole brut et hydrocarbures¹				
Production	12 662,5	12 188,8		-3,7
Exportations	8 056,3	7 758,5		-3,7
Importations ²	4 682,2	4 841,0		3,4
Aux raffineries	9 634,3	9 481,7		-1,6
en millions de mètres cubes				
Gaz naturel³				
Production de gaz marchand	13 712,7	13 939,6		1,7
Exportations	8 784,1	9 222,7		5,0
Ventes intérieures ⁴	3 838,3	3 792,4		-1,2
	Janv. à juillet 2004	Janv. à juillet 2005	Janv.-juillet 2004 à Janv.-juillet 2005	
en milliers de mètres cubes				
Pétrole brut et hydrocarbures¹				
Production	87 551,7	82 373,5		-5,9
Exportations	55 654,9	51 362,3		-7,7
Importations ²	31 668,1	31 107,9		-1,8
Aux raffineries	64 202,3	62 117,2		-3,2
en millions de mètres cubes				
Gaz naturel³				
Production de gaz marchand	97 592,9	98 270,3		0,7
Exportations	60 649,2	62 048,5		2,3
Ventes intérieures ⁴	43 967,0	43 446,1		-1,2

1. La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient, entre autres raisons, des variations des stocks et de la consommation de l'industrie pétrolière.

2. Il s'agit du pétrole brut en provenance des pays étrangers reçu par les raffineries canadiennes. Les chiffres diffèrent de ceux de la Division du commerce international, en raison du manque de synchronisme de l'arrivée des documents et de l'inclusion des importations entrant au Canada pour être exportées à nouveau.

3. La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient, entre autres causes, des variations des stocks, du carburant utilisé par les gazoducs et des pertes dans les gazoducs et des fluctuations de pression dans les réseaux.

4. Incluent les ventes directes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 126-0001 et 131-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2198.

Les données provisoires sont accessibles dans CANSIM à l'échelle nationale jusqu'à juin 2005, inclusivement. Les données détaillées sont offertes aux échelons national et provincial pour le pétrole brut (126-0001) jusqu'au mois de mai 2005, inclusivement.

et pour le gaz naturel (131-0001) jusqu'en février, inclusivement.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés

Mai 2005

Il est maintenant possible de connaître les données sur l'approvisionnement, l'utilisation et les ventes intérieures de produits pétroliers raffinés pour mai.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 134-0001 à 134-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Le numéro de mai d'*Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés au Canada* (auparavant intitulé *Produits pétroliers raffinés*), vol. 60, n° 5 (45-004-XIF, 18 \$ / 166 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Section du marketing et de la diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, principaux aéroports

Juillet 2005

Le rapport mensuel de juillet, volume 1 (TP 141, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP141F/tp141.htm>).

Nota : Le rapport mensuel TP 141 est publié en deux volumes. Le volume 1 présente les statistiques pour les principaux aéroports canadiens, soit ceux dotés de tours de contrôle pour la circulation aérienne ou de stations d'information de vol de NAV CANADA. Le volume 2 présente les statistiques pour les petits aéroports, soit ceux sans tours de contrôle de la circulation aérienne. Au moment de la diffusion, les deux volumes sont accessibles gratuitement dans le site Web de Transports Canada.

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (villenm@tc.gc.ca), Transports Canada.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre

Août 2005

Il est maintenant possible de connaître les données d'août sur la laine minérale y compris les isolants en fibre de verre.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0059.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2110.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques documents de recherche : L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels, n° 263
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2005263
(gratuit).

Direction des études analytiques documents de recherche : Sommaire de : L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels, n° 264
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2005264
(gratuit).

Acier, produits tubulaires et fil d'acier, juillet 2005, vol. 1, n° 7
Numéro au catalogue : 41-019-XIF (6 \$/51 \$).

Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés au Canada, mai 2005, vol. 60, n° 5
Numéro au catalogue : 45-004-XIF (18 \$/166 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-001-XIF (Français) 11-001-XIF (Français)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Nouvelles 8h à 9h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement ralentie.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Autorité de la concurrence, rapport de l'inspecteur général le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.